

**COMITE REGIONAL DES SERVICES DE TRANSPORT
(COREST)**

Sud Mosellan, Saverne Plaine et Plateau

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 14 novembre 2016
à SARREBOURG**

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.88.15.69.70



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Est Mosellan sont mis en ligne sur le site internet www.grandest.fr de la Région Grand Est à la rubrique ACTIONS // Comités régionaux des services de transport.

La liste des participants du COREST est en annexe du présent relevé.

* * *

M. Roland KLEIN, Président de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud et adjoint au Maire de Sarrebourg accueille les participants et présente la collectivité et ses actions dans le domaine de la mobilité (périmètre de transports urbains étendu au 1^{er} janvier, intermodalité et investissements autour des gares).

M. Patrick HETZEL, Président du COREST Sud Mosellan – Saverne Plaine et Plateau, remercie la commune de Sarrebourg d'accueillir la réunion et salue les membres de la table d'honneur.

En préalable à la tenue de la réunion, un hommage est rendu à M. Gérard LALLEMENT, participant actif aux instances de concertation de transports du secteur et ardent défenseur du patrimoine ferroviaire.

Présentation des orientations générales de la politique des transports

M. HETZEL présente quelques chiffres clés de la mobilité sur le territoire de la Région Grand Est et expose les grandes orientations de la collectivité :

- 1 650 TER/jour, 1^{er} réseau de province, 1^{ère} région en matière de régularité du trafic, 400 gares et 30 lignes routières ;
- 600 millions d'euros consacrés à la politique des transports en 2016 dont 430 millions d'euros pour le fonctionnement annuel du TER et 150 millions d'euros pour l'investissement (infrastructure, matériel roulant, gares) -> à partir de 2017, plus de 250 millions d'euros supplémentaires pour permettre de financer le transfert de compétence transport (interurbain et scolaire) des Départements ;
- une nouvelle convention TER unifiée d'ici la fin de l'année 2016 avec une contribution régionale stable dans un contexte de diminution continue des dotations de l'Etat ;
- une convergence tarifaire avec la mise en place d'une gamme tarifaire unique pour le réseau TER Grand Est ;
- une intermodalité renforcée, en tant que chef de file de l'intermodalité, avec la mise en place de schémas régionaux, l'impulsion d'une nouvelle politique gares et du développement de l'accessibilité.

Il précise également l'attachement de la Région à la poursuite de la concertation avec la mise en place de 15 **CO**mités **RE**gionaux des **S**ervices de **T**ransport (**COREST**) sur le territoire de la Région Grand Est.

M. WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité de la Région Grand Est, rappelle qu'un COREST est une instance de concertation, un lieu d'information et d'échanges sur la vie du réseau régional. Les COREST s'inscrivent dans la lignée des comités de dessertes lorrains et des comités de ligne alsaciens, en maintenant une approche élargie à l'échelle d'un bassin de mobilité.

1. Vie des lignes régionales (régularité, suppressions, trafic)

La SNCF présente le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes des lignes TER comprises dans le bassin pour 2015 et 2016 (1^{er} semestre de l'année).

Les remarques des participants sur la première partie :

- Impact des feuilles mortes sur la ligne Strasbourg – Sarreguemines : quelles sont les actions envisagées ?
- Retards liés aux travaux sur les trajets Sarre-Union – Strasbourg.
- Nombreux retards en juin durant les grèves, puis pendant les travaux avec une communication jugée insuffisante, fréquence des changements d'horaires, accessibilité aux trains à Hochfelden.
- Sécurisation des correspondances train-bus à Saverne pour des lycéens du Haut-Barr.
- Diminutions de capacités avec la mise en service de nouveaux matériels et sur-occupation de certains services.
- Pertinence des périodes de comptages dans les trains.
- Fortes occupations du vendredi, avec des bagages volumineux et des vélos.
- Perspectives de mise en place d'e-billets sur l'ensemble des TER.
- Nécessité de coordination des modifications d'horaires pour le maintien de correspondances entre les lignes ferroviaires et routières interurbaines.
- Eléments positifs : intérêt économique du TER pour les usagers et service assuré permettant généralement de voyager dans de bonnes conditions.

Précisions apportées par la Région et SNCF Mobilités durant la réunion :

Impact des phénomènes d'enrayage et de patinage à l'automne, notamment sur les nouveaux trains Régiolis :

La présence de feuilles humides sur les rails peut entraîner un glissement du train avec parfois un arrêt manqué (exemple de Tieffenbach début novembre) et des difficultés de patinage au démarrage. Ce phénomène avait moins d'impact l'an dernier en pointe, les trains corail étant plus lourds. Les conducteurs sont obligés de limiter leur vitesse pour ne pas louper les arrêts puis mettent plus de temps au redémarrage.

Ces problèmes se sont ajoutés cette année aux ralentissements pour travaux de réfection du tunnel de Puberg (fin prévue initialement le 21 octobre, prolongés au 18 novembre).

Une des réponses apportée par TER Alsace est le passage d'un « train brossueur » utilisé pour l'ensemble des lignes d'Alsace. Comme il doit passer entre les circulations et que sa vitesse est faible, le nombre de passages est limité. Son programme de passage va être accentué pour un passage hebdomadaire.

Par ailleurs, au service 2016, un train supplémentaire à la demi-heure a été ajouté le matin et le soir, fragilisant les circulations en raison de la section de ligne Obermodern-Diemeringen qui représente un cantonnement d'environ 30 minutes pendant lesquelles le train suivant ne peut pas être lancé (fort impact des retards se propageant en chaîne).

Précisions post-COREST : Le poste d'aiguillage de Wingen-sur-Moder a été remis en service au changement de service annuel le 11 décembre 2016, permettant une gestion du trafic limitant les effets des retards en cascade.

Retards liés aux travaux sur les trajets Sarre-Union – Strasbourg :

Le retour aux horaires prévus est programmé pour la fin de semaine, avec la fin des travaux du tunnel de Puberg. SNCF envisagera une détente des horaires pour les années à venir, en retour d'expérience par rapport au vécu de l'automne 2016.

Retards en juin durant les grèves, puis pendant les travaux avec communication jugée insuffisante, fréquence des changements d'horaires :

SNCF Mobilités indique que les services ont connu peu de suppressions : ils ont été assurés mais avec des retards. La succession d'événement de l'année 2016 sur la ligne a effectivement entraîné de nombreux changements d'horaires et retards (mise en service de la LGV 2, accident d'Eckwersheim, travaux de Renouvellement Voies et Ballast-RVB).

Surcharges sur la ligne Strasbourg – Sarreguemines :

Les circulations connaissent 2 types de surcharges : ponctuelles, dues au retard du train précédent et au report ; structurelles, par exemple sur le train arrivant à Strasbourg à 08h37. A partir du 11 décembre 2016, un changement de composition permettra d'y offrir 100 places assises complémentaires.

Retards sur la ligne Strasbourg – Saverne :

La régularité a été impactée par des travaux de Renouvellement Voies et Ballast (RVB) et un matériel ancien en heure de pointe. Les ralentissements pour travaux ont été intégrés dans les grilles horaires depuis le changement du mois d'août.

La deuxième phase des travaux de RVB, qui a débuté au 31 octobre 2016, impacte les temps de circulations de 12 minutes. Ces minutes supplémentaires ont été intégrées dans un plan de transport adapté.

Par ailleurs, cette ligne est également impactée par les ralentissements de trains de la ligne de Sarreguemines : le plan du réticulaire de la gare de Strasbourg en est ainsi perturbé.

Un travail est mené plus spécifiquement sur les « trains malades » (ceux connaissant une irrégularité chronique > à 20% sur une semaine).

La conjonction de la 2^{ème} phase du RVB, de problèmes liés aux accumulations de feuilles mortes sur les voies et de problèmes matériels a généré une « explosion » du nombre de trains malades sur les 15 premiers jours de novembre. D'autres événements s'y sont ajoutés : colis abandonnés (1 à 2 par jour), heurts d'animaux sauvages...

A souligner : la gare de Strasbourg accueille un trafic journalier de 1 000 circulations.

Le train partant de Hochfelden à 7h19 et arrivant à Saverne à 7h38 a été supprimé 5 fois ces 2 derniers mois (2 fois pour travaux, 2 fois pour cause de défaillance matérielle et une fois pour aléa d'exploitation). Il est placé sous vigilance par la SNCF.

Trains Sarrebourg – Strasbourg : les utilisateurs affirment qu'il est nécessaire de partir chaque trimestre plus tôt pour une arrivée avant 8h00 sur Strasbourg :

Le train du matin sera accéléré au changement de service en décembre 2016, en supprimant les arrêts à Hochfelden et Dettwiller. L'arrivée sera inchangée à 7h11 pour un départ à 6h17.

Baisse de qualité du service de la liaison Sarreguemines – Strasbourg, surcharges et informations (suite pétition lancée par une étudiante d'Obermodern) :

M. HETZEL fait état des problèmes d'allocation du matériel roulant et des difficultés liées à la saturation des réseaux aux heures de pointe, qu'ils soient ferroviaire ou routier. Sur la ligne de Sarreguemines, un train supplémentaire est ajouté aux heures de pointe. Ces trains sont sous vigilance. Des prévisions de report de passagers d'un train à l'autre par offre de nouveaux services ne se sont pas réalisées comme attendu.

La SNCF indique que des permutations de matériel seront effectuées au changement de service annuel en décembre 2016 et amélioreront le service rendu. La mise en ligne de la pétition découle d'incidents les 7 et 10 octobre car un Régiolis 3 caisses a dû être engagé au lieu d'un 4 caisses, obligeant les agents SNCF à demander à certains passagers de descendre du train en surcharge. Il précise que dès la fin des travaux annuels de maintenance sur la ligne, un Régiolis 6 caisses pourra être mis en place à 16h43 comme initialement prévu, offrant 350 places assises. Le train au départ à 17h15 sera un Régiolis 4 caisses (220 places assises). Il précise qu'il est acceptable de faire voyager des passagers debout sur des temps de parcours assimilés à des parcours urbains.

Baisse du nombre de places sur la ligne de Sarreguemines le soir (passage du corail au Régiolis -> 100 places perdues le soir) :

Une rame de 8 caisses est nécessaire le matin mais pas le soir. Les matériels affectés devaient suffire, mais le report ne s'est pas effectué comme prévu. Les plus fortes fréquentations sont observées entre le mois d'octobre et les vacances de printemps.

Pertinence des dates de comptage (semaine du « pont » du vendredi 11 novembre).

Précisions post-COREST : Les comptages ne sont par principe pas effectués pendant les vacances scolaires ou des semaines comportant des « ponts ». Les comptages de la ligne Strasbourg – Saverne – Metz/Nancy ont été effectués entre le 17 et le 25 septembre 2016 et ceux de la ligne Strasbourg-Sarreguemines du 14 au 21 novembre 2016.

Forte occupation des trains du vendredi et les difficultés liées aux bagages volumineux et aux vélos :

Le vendredi pose un problème spécifique avec un nombre plus élevés d'étudiants, avec en plus des bagages.

Possibilités de mise en place d'e-billets TER sur l'ensemble des régions de France :

M. WEYER indique que le travail sur une nouvelle tarification Grand Est est engagé. Il est par ailleurs précisé que l'e-billet existe sur TER-Alsace.

2. Desserte et évolutions de l'offre de transport

- **Bilan SA 2016**
- **Travaux 2016**
- **Evolutions 2017**
- **Travaux 2017-2018**

La Région présente le bilan des modifications de desserte au service annuel de 2016 ainsi que les évolutions pour le service annuel de 2017. SNCF Réseau présente les travaux réalisés en 2016 et les travaux programmés en 2017 et 2018.

Ligne Strasbourg – Metz

Dessertes Metz – Sarrebourg

- M. UMBER indique que le service Metz-Sarrebourg de 12h47 serait plus utilisé par les scolaires avec une heure de départ plus avancée (12h17) et que le Sarrebourg-Metz de 07h36 est très chargé.

Dessertes Sarrebourg – Strasbourg

- Un usager demande une certitude de garantie des correspondances Metz – Sarrebourg / Sarrebourg – Strasbourg.

Il est répondu que cela est fait dans la mesure des possibilités de respect du réticulaire d'entrée en gare de Strasbourg.

- Il est demandé que l'origine Sarrebourg du premier train arrivant vers 6h00 à Strasbourg soit rétablie.

Ligne Strasbourg – Nancy

- M. COLLIN souligne l'importance de la desserte d'Igney – Avricourt pour l'accessibilité de l'Est Lunévillois.

Il est précisé qu'une desserte routière complémentaire routière (Igney – Avricourt – Sarrebourg) est assurée en complément de l'offre ferroviaire compte tenu des faibles niveaux de fréquentation.

Ligne Strasbourg – Sarreguemines

- Albert REISS indique que les horaires Strasbourg – Sarreguemines ont dû être modifiés en raison d'une limitation temporaire de vitesse. L'objectif était de ne pas toucher aux horaires à Strasbourg et de rester le plus près possible du service nominal. Les trains partent donc à la même heure de Strasbourg avec une arrivée plus tardive à Sarreguemines et quittent Sarreguemines plus tôt pour arriver à la même heure à Strasbourg.

Un décalage a néanmoins dû être effectué : le train au départ de Strasbourg à 17h45 est décalé à 17h59 pour éviter un sur-stationnement à Mommenheim (le maintien à 17h45 est rendu impossible car il obligerait un croisement dans le tunnel de Buswiller qui est à voie unique). La desserte est plus rapide sans la perte de temps du sur-stationnement.

- Un usager constate que l'état de la ligne Strasbourg-Sarreguemines se dégrade malgré les deux périodes d'un mois de fermeture pour travaux de maintenance dans l'année. Il demande si les ralentissements vont s'aggraver.

SNCF Réseau évoque la dette de l'établissement et la dégradation de l'état des voies en découlant, qui ont conduit à augmenter le rythme des travaux, passés à 1 000 km par an contre 500 km auparavant. Strasbourg-Sarreguemines est la ligne régionale où l'investissement est le plus fort (37 millions € entre 2010 et 2015), mais elle est très longue (150 km) avec des ouvrages d'art. Des travaux vont être effectués pour lever les ralentissements et éviter leur aggravation, ils sont en cours de programmation. Le Président HETZEL rappelle que la ligne est classée prioritaire.

- Une usagère de Diemeringen demande qu'au moment des travaux à venir sur la ligne, soit étudiée la possibilité de limiter les cars de substitution à des trajets de 20 ou 30 km, les trajets en cars de bout en bout de la ligne étant très pénalisants.

La Région précise qu'un groupe de travail sera mis en place dès que les dates et modalités des travaux seront connues.

- Un usager s'interroge sur l'accessibilité des gares aux personnes à mobilité réduite. Par exemple à Tieffenbach, où les voies sont hautes et gravillonnées.

Florian WEYER indique que la loi de 2005 a été actualisée par une ordonnance en 2015, instaurant le principe d'Ad'AP, agenda d'accessibilité programmée à adopter

par les instances gérant des établissements recevant du public. Les trois anciennes Régions ont adopté leurs Ad'AP fin 2015 et ont fixé des gares ferroviaires et routières prioritaires, en fonction de plusieurs critères (fréquentation, proximité de centres pour les personnes à mobilité réduite...). Le délai est de 9 ans et le chantier se poursuit.

- Un usager s'interroge sur la fermeture du guichet à Diemeringen et la suppression de la présence d'un agent le weekend.

SNCF Mobilités précise que le guichet est tenu le weekend en fonction des ventes réalisées, avec une ouverture le samedi plus tôt le matin en raison du peu de fréquentation l'après-midi et une ouverture le dimanche après-midi. Les agents de vente sont très spécialisés et ont une véritable clientèle pour des trajets nationaux.

Ligne Sarrebourg-Sarreguemines

- Un usager indique qu'il n'y a plus de correspondance les jours fériés vers Strasbourg à Kalhausen (départ 16h26) et qu'il faudrait avancer en conséquence le départ du car de Sarrebourg actuellement à 15h15 d'une dizaine de minutes pour la rétablir.

Le Président HETZEL indique que ces correspondances seront examinées dans le cadre d'un groupe de travail.

Généralités

- L'association ASTUS déplore des trous horaires dans la desserte en heure de pointe du soir à Vendenheim et Mundolsheim et demande des trains traversant entre Vendenheim et Fegersheim.

Florian WEYER indique que la possibilité de trains traversant nécessite la réalisation de la 4^{ème} voie à Vendenheim.

- Un usager insiste sur les difficultés liées à la présence de vélos dans les TER.

Précision post-COREST : La Région rappelle le principe de l'embarquement gratuit dans la limite des places disponibles. En parallèle, la Région Alsace avait mis en place en 2013 un plan vélo régional ayant pour objectif le déploiement intensif d'abris à vélos fermés dans les gares afin de proposer aux voyageurs pendulaires une alternative à l'emport du vélo dans les trains, particulièrement problématique aux heures de pointe. Il est rappelé en outre la prise en charge par l'employeur de la moitié d'un abonnement de location de vélo.

- La suppression de la présence systématique de contrôleurs est critiquée en raison du manque d'information des voyageurs en découlant.

Précision de la Région post-réunion : Concernant les contrôles, la Région laisse la possibilité à SNCF Mobilités de faire évoluer les modalités de contrôle, pour rechercher des logiques plus efficaces (brigades mobiles, contrôles à quai, etc.) sur les lignes où les conditions s'y prêtent (matériel roulant adapté, enjeux particuliers en termes de recettes ou de service, etc.). L'expérimentation, après avoir débuté dans le Piémont alsacien, s'est étendue à l'étoile ferroviaire de Mulhouse et est désormais mise en œuvre dans le Nord Alsace. Cette procédure, pratiquée également sur les réseaux urbains et sur les réseaux étrangers, permet de mieux maîtriser le coût du transport pour la collectivité et ainsi de préserver les marges de manœuvre nécessaires au développement des dessertes. Les contrôles peuvent s'organiser par brigade, sous forme d'opérations ciblées, souvent conjointement avec la police ou la gendarmerie et la SUGE (police ferroviaire). Il n'est pas encore possible de tirer des

enseignements définitifs des contrôles aléatoires, même si ceux-ci affichent pour le moment des résultats probants.

3. Points divers

- **Aménagements réalisés en gares**
- **Inscription en ligne au COREST**

La Région présente les points divers, et précise que le présent relevé de conclusions ainsi que la présentation seront mis en ligne sur le site de la Région Grand Est. Elle précise qu'il est important de penser à s'inscrire en ligne également en 2017.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. HETZEL remercie les participants, clôt la réunion et les invite à la poursuite des échanges autour du verre de l'amitié.

ANNEXE

Liste des présents/excusés du COREST Sud Mosellan – Saverne Plaine et Plateau

Liste établie sur la base de personnes qui ont rempli la feuille d'émargement.

Présidence du COREST :

M. Patrick HETZEL, Président du COREST Sud Mosellan – Saverne Plaine et Plateau, Député du Bas-Rhin.

Elus et leurs représentants :

M. Michael BEHR, organisateur des transports Conseil Départemental du Bas-Rhin
M. Philippe COLIN, Président de la Communauté de Communes de la Vezouze
Mme Céline DELAPLACE, SCoT de la région de Saverne
Mme Léa DENTZ, adjointe au Maire de Diemeringen
M. Benjamin GODFROY, Pays de Saverne
M. Roland KLEIN, Président de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud
M. Paul PIOTROWSKI, Maire de Bénestroff
M. Emmanuel RECHT, Conseiller Régional Région Grand Est
Mme Catherine RIEFFEL, assistante parlementaire de M. HETZEL
M. René TOTTOLI, 1^{er} adjoint au Maire de Morhange

Associations, représentations syndicales et usagers :

M. Francis BARBARAS, association ADRESS
Mme Sylvie BARON, usagère
Mme Véronique BARTHEL, usagère
M. Pierre BERNARD, usager
M. Laurent DECKER, usager
M. Hervé DIEBOLD, collectif EntrainMundo
M. Jean-Yves DUMOLLARD, usager
Mme Carine DURR, usagère
M. Joseph ESCHLIMANN, Vice-Président association ADRESS
Mme Emilie EVRARD, usagère
M. Daniel FIRHOLTZ, syndicat FO-FIRST Cheminots
M. Laurent FRANTZ, usager
M. François GIORDANI, Président association ASTUS, Président FNAUT Grand Est
Mme Martine GOEURY, usagère
M. Jérôme GONDOLFF, usager
M. Michel HAEMMERLIN, association ADRESS
M. Michel HENRY, usager
M. Christophe HOFFMANN, usager
Mme Christine HOST, usagère
M. Yannick JANET, Sud Rail
Mme Corinne KIEFER, usagère
M. Pascal KIEFFER, association ASTUS, syndicat FO-FIRST Cheminots
Mme Cindy KISTER, usagère
M. Jonathan LEBLOND, usager
M. Eric LEININGER, association ADRESS
Mme Céline LEJEUNE, usagère
M. Charles MAETZ, conseiller technique transports association ADRESS
M. Fernand MARY, Président association ADRESS
Mme Sylvie MONTIAGE, usagère
M. Filiz MUTLU, usager
Mme Brigitte NOMINE, usagère

M. Patrice PAUL, association ASTUS
Mme Dominique PENNERAT, usagère
M. Jean-Luc PIOTRAUT, usager
M. Pierre SCHWEITZER, usager
M. Patrice STAUB, association ADRESS Sarreguemines
M. Pascal STRICHER, agent SNCF UNSA
Mme Laurence TILLIE, usagère
Mme Valérie THOMAS, usagère
M. Albert TRUER, usager
M. Xavier ULRICH, CESER Grand Est
M. Jean UMBER, usager
M. Bernard ZAPF, association ADRESS

SNCF Mobilités :

M. Albert REISS, Directeur production TER Alsace
Mme Anne ZUBER, Responsable de ligne

SNCF Réseau :

Mme Laurianne WOLFERSPERGER, Responsable Pôle clients et services
Mme Mélanie BRAJON, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Alsace

Région Grand Est :

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité
M. Guillaume LETERME, Chargé de mission, Service Offre de Transport et Territoires, Direction des Transports et de la Mobilité
Mme Marie-Laure BOTZUNG-VIDAL, Service Offre de Transport et Territoires, Direction des Transports et de la Mobilité
M. Pierre FIERLING, Chargé de mission, Service Infrastructures et Equipement, Direction des Transports et de la Mobilité

Excusés :

M. Stéphane LEYENBERGER, Maire de Saverne
M. Alain MARTY, Député Maire de Sarrebourg